



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Seconde collecte de gros rebuts 2026

Saint-Hyacinthe, le 4 juin 2026

À l'approche de la période des déménagements, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler aux citoyens de ses municipalités membres que la prochaine collecte de gros rebuts se tiendra au cours de la dernière semaine de juin ou des deux premières semaines de juillet, selon le calendrier applicable pour chaque territoire. Les gros rebuts doivent être sortis avant 7 h, la même journée que la collecte de résidus domestiques et être **DISPOSÉS EN BORD DE RUE, même pour les résidents de multi-logements**. Cette collecte est généralement effectuée par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière de déchets et selon un horaire différent.

Un petit geste de civisme qui fait toute la différence! Pour faciliter le travail des équipes de collecte et éviter que des gros rebuts ne soient pas ramassés, nous demandons la collaboration de tous **en évitant de stationner un véhicule devant les amoncellements déposés en bordure de rue**. Un accès dégagé permet d'assurer une collecte et un environnement plus propre pour l'ensemble de la communauté.

Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette collecte puisque les autres rebuts, de plus petite taille, peuvent être déposés dans les bacs tout au long de l'année. Puisque les matières collectées à cette occasion sont dirigées à l'enfouissement, plutôt que de jeter vos vieux objets en bon état, pensez à les offrir à un organisme de charité ou encore à utiliser l'un des nombreux sites de vente en ligne afin de leur offrir une seconde vie.

À titre informatif, une liste de rebuts admissibles et de ceux qui ne le sont pas est présentée ci-dessous :

👉 Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, barbecue (sans la bonbonne), balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (maximum de 4 pieds de long et bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (bicyclette, filet de hockey, vélo exerciceur, etc.).

Il est recommandé de placer les matelas et sommiers dans un sac, convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

✗ Exemples de rebuts refusés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...),

matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou recyclables, téléviseurs et appareils électroniques.

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) EN BORDURE DE LA RUE. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.

Dates des collectes

Ville de Saint-Hyacinthe – Veuillez-vous référer à votre calendrier de collecte à trois voies pour connaître votre secteur.

Secteur 1 : Lundi 29 juin

Secteur 2 : Mardi 30 juin

Secteur 3 : Mercredi 1^{er} juillet

Secteur 4 : Jeudi 2 juillet

Secteur 5 : Vendredi 3 juillet

Acton Vale : Lundi 6 juillet

Béthanie : Mardi 7 juillet

Canton de Roxton : Mardi 7 juillet

La Présentation : Mercredi 8 juillet

Roxton Falls : Mardi 7 juillet

Saint-Barnabé-Sud : Mercredi 8 juillet

Saint-Bernard-de-Michaudville :

Mercredi 8 juillet

Saint-Damase : Vendredi 26 juin

Saint-Dominique : Jeudi 9 juillet

Saint-Hugues : Mercredi 24 juin

Saint-Jude : Mercredi 8 juillet

Saint-Liboire : Jeudi 25 juin

Saint-Louis : Mercredi 24 juin

Saint-Marcel-de-Richelieu :

Mercredi 24 juin

Saint-Nazaire-d'Acton : Mardi 23 juin

Saint-Pie : Vendredi 10 juillet

Saint-Simon : Mercredi 24 juin

Saint-Théodore-d'Acton : Mardi 7 juillet

Saint-Valérien-de-Milton : Jeudi 9 juillet

Sainte-Christine : Mardi 7 juillet

Sainte-Hélène-de-Bagot : Mardi 23 juin

Sainte-Madeleine : Vendredi 26 juin

Sainte-Marie-Madeleine : Vendredi 26 juin

Upton : Mardi 23 juin



Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 774-2350 ou via notre site internet www.riam.quebec .

Source : **Communications RIAM**
 450 774-2350
 www.riam.quebec